

— et que les couloirs de la Chambre étaient devenus le théâtre de discussions acharnées dont les échos sont parvenus jusqu'à nous.

Le ministre a cru devoir renvoyer les parties des débats. Voilà pourquoi l'arondissement de Sedan s'est vu privé de son excellent sous-préfet, tandis que pour le même motif et d'autres encore le département des Ardennes attend l'arrivée de M. Dupleix, qui est son septième préfet depuis le 4 septembre 1870. On voit par cette histoire que, s'il est vrai, suivant l'adage, qu'avec des diners on gouverne les hommes, c'est pour des diners aussi qu'on fait voyager les sous-préfets. Quelle singulière administration !

CHRONIQUE

Le Rappel assure que M. de Marcère a eu, samedi, une longue entrevue, de la ligne de conduite que devra suivre, à la rentrée, le centre gauche de la Chambre des députés. On sait que le centre gauche est actuellement présidé par M. de Marcère.

M. Louis Mie, député de Bordeaux, qui s'est fait inscrire à l'extrême gauche, étant allé hier, à Versailles, pour choisir la place qu'il occupera dans la Chambre. Un journal parisien raconte que pas un siège n'étant vacant, sur les bancs de l'extrême gauche, M. Louis Mie s'est vu forcé de prendre un fauteuil dans les rangs du centre gauche. Il est cependant mieux partagé que ses collègues, MM. Naquet et Marcère, qui pour la même raison, se voient obligés, bien qu'appartenant à l'extrême gauche, de s'asseoir sur les frontières du centre droit.

La sous-commission de la guerre s'est réunie samedi matin, sous la présidence de M. Gambetta, pour entendre le général Berthaut, au sujet du budget de son ministère. Le général a été reçu par la sous-commission, à dix heures; il s'est entretenu avec elle jusqu'à midi. Une séance a eu lieu de 3 h. 1/2 à 6 heures. Le ministre de la guerre qui devait assister, n'est pas venu. Bien que rien n'ait encore transpiré des discussions prises, le Sénat sait que le général Berthaut et la sous-commission ont eu à cœur sur la plupart des articles du budget de la guerre qui ne valent guère à discuter. On peut se faire une idée de l'examen de ce budget sera terminé par la sous-commission, aujourd'hui, lundi, et que M. Girard pourra rédiger son rapport dans les premiers jours de mai. La même sous-commission, qui est chargée du budget de la marine, n'a eu aucune séance ce jour. Elle doit entendre, auparavant, M. le ministre de la marine, au sujet de l'emploi donné au crédit, pour les constructions et réparations du matériel naval.

La gauche républicaine de la Chambre des députés, s'est réunie à jourd'hui, à la salle d'attente, boulevard des Capucines, à trois heures. Le groupe de l'Union républicaine se réunira, aujourd'hui, lundi, rue Bossy d'Anglas. Les bureaux des trois groupes doivent se réunir le même jour, chez M. Leclercq, président de la gauche républicaine.

On annonce que le mandement de Mgr l'évêque de Nîmes est décerné comme d'abus au conseil d'Etat.

On lit dans le XIX^e Siècle : Nous croyons savoir que l'un des magistrats qui ont siégé dans l'affaire de la sœur Saint-Léon, c'est le tribunal correctionnel d'Avallon, acquitté tout récemment, vient d'être forcé de donner sa démission.

Si la nouvelle était vraie, il faudrait se demander le cas que fait M. Martel de l'indépendance de la magistrature.

On sait que les Chambres reprennent leur session mardi prochain. Le Journal officiel publie l'ordre du jour suivant de la séance de rentrée, qui est le même pour les deux Chambres.

Ordre du jour du mardi 1^{er} mai : A deux heures, séance publique. Tirage au sort des bureaux. — Fixation de l'ordre du jour.

La Chambre des députés, mardi, débattre la question de savoir si on doit inaugurer la reprise de la session par une discussion de la loi municipale ou celle du budget. Le ministre des finances doit demander la priorité pour le budget, afin qu'il puisse être renvoyé promptement au Sénat et voté tout entier avant la séparation du mois de juillet. C'est à ce moment aussi que, selon toutes probabilités, seront déposées les diverses demandes d'interpellations annoncées depuis quelques jours, tant sur la politique intérieure que sur les affaires étrangères.

La séance on voit mettre à l'ordre du jour la loi sur la réorganisation du corps d'état-major.

On annonce que M. le ministre des affaires étrangères a préparé, pour la rentrée du Parlement, les termes d'une déclaration qui sera une sorte d'exposé des motifs du Livre-Jour.

Dans cette déclaration, à peu près identique à celle lue par lui l'année dernière, M. le duc de Saxe-Saeburg fera des excitations sur les négociations auxquelles la France a pris part, et sur la politique que le gouvernement a suivie ou entend suivre.

La déclaration sera faite dès la seconde séance de la Chambre.

LETTRES DE PARIS

(Correspondance particulière)

Paris, dimanche 29 avril.

Combien de temps durera la neutralité des puissances européennes? Telle est la question qui se pose d'elle-même dès à présent, bien que la guerre ne soit commencée que depuis huit jours. Déjà, en effet, il arrive d'Angleterre des nouvelles peu rassurantes; on parle même de l'éventualité de troupes anglaises sortant pour occuper l'île de Crète, soit pour défendre Constantinople, soit pour s'emparer du canal de Suez. Alors ce serait la guerre entre l'Angleterre et la Russie. L'Angleterre déclarerait-elle la guerre à la Russie? Et par quel côté l'attaquerait-elle? Il est certain que, si les Russes remportaient assez de victoires pour arriver jusqu'à Constantinople, ce ne sont pas les armées anglaises qui sauveraient cette ville. Quoi qu'il en soit, il va être intéressant de suivre les débats du Parlement anglais. Peut-être nous donneront-ils quelque indice sur le mystère qui dissimule les véritables causes de la guerre actuelle et la politique de l'Allemagne.

Ce serait tromper le lecteur que dire aujourd'hui, que l'effet fâcheux produit

par le discours du comte de Moltke, est complètement dissipé. Il a laissé une impression assez profonde, et divers bruits de ces jours derniers, ont contribué à la maintenir. L'envoi de nouvelles troupes allemandes en Alsace-Lorraine, ne peut guère être nié, et prouve tout au moins, que l'Allemagne accumule de ce côté les moyens de défense ou d'attaque. Aucun fait officiel, aucune parole n'autorise à faire dire que nous soyons directement menacés; néanmoins, il est prudent de ne pas nous endormir dans une sécurité dont le réveil serait vraiment terrible.

La circulaire de M. Jules Simon aux évêques au sujet des pétitions catholiques, n'a reçu que l'approbation des opportunistes et des centres gauche. Le Journal des Débats l'a qualifiée de remarquable, et la République française a déclaré qu'elle rencontrerait l'approbation générale. Cependant, il paraît que cette circulaire ne suffira pas à empêcher une interpellation de se produire sur la politique intérieure. Mais il est facile de voir que, s'il existe dans le centre gauche quelques mécontents de la trempe du sieur Guyot-Montpuyroux, la majorité républicaine se souciera peu de donner satisfaction à ces brouillons, et profitera précisément de la circonstance, pour donner au Cabinet un vote de confiance. Malgré certains froissements, MM. Jules Simon et Gambetta sont provisoirement obligés de rester d'accord et de faire de l'opportunisme.

Trente membres du Conseil municipal de Paris partent aujourd'hui pour aller faire visite à la municipalité de Londres.

La semaine prochaine, le Radical comparaitra en justice pour la 3^e fois. Ce ne sera plus pour outrage à la religion, mais pour offense à l'armée. L'article qui motive les poursuites, était intitulé : « La moralisation par l'armée et avait paru le 23 mars.

Il n'est pas probable que la Lanterne de Rochefort échappe longtemps à des poursuites judiciaires : on dit toujours qu'il y aura une interpellation au Sénat à ce sujet.

La Nation et l'Ordre fonctionnent sous le titre l'Ordre et la Nation ; on réajuste la Nation disparait.

Il y aura pas de duel entre M. Albert Rogat, rédacteur du Pays, et le marquis de Talleyrand-Périgny, auteur de la brochure républicaine : Un des plus Les témoins ont arrangé l'affaire.

Deux premières représentations solennelles cette semaine : le Roi de Lahore, à l'Opéra, et Jean d'Acier au Théâtre Français. L'œuvre de M. Massenet se distingue par de très-sérieuses qualités, et le jeune compositeur a déjà lui un bel avenir ; le Roi de Lahore n'est pas une œuvre de maître qui s'impose comme la révélation d'un génie nouveau, mais c'est une brillante promesse. La pièce a été montée avec un grand luxe de décors et de costumes par M. Halanzier, et Mlle de Reszké y a obtenu un éclatant succès.

Le drame en vers de M. Lomon, Jean d'Acier, est aussi l'œuvre d'un jeune, et mérite de sympathiques encouragements.

On cause beaucoup depuis hier, du scandale qui s'est produit au cours de M. Saint-René Taillandier, lequel avait eu le courage de détenir Danton et Robespierre. Des frères et amis sont venus siffler le professeur. Nos radicaux veulent avoir le droit d'insulter chaque jour la religion, mais ils ne permettent pas qu'on flétrisse les pourvoyeurs de la guillotine, les prédecessors des Raoul Rigault et des assassins de la Commune. C'est ainsi qu'ils comprennent la liberté et l'égalité.

BOURSE DE PARIS	
Variations des Cours	
du samedi 21 avril avec ceux du samedi 28	
VALEURS	Cours du samedi 21
A terme	66.95
1/2 % ex-cou.	103.32
1 % ex-cou.	104.42
B. de France	3180.
Paris	893.75
Crédit fonc.	565.
Crédit mob.	117.50
Soc. gén.	477.50
Est	605.
Lyons	1017.50
Midi	730.
Nord	1225.
Orientaux	1010.
Gas	1190.
Suez	580.
Italie 5 %	63.60
Mob. espagn.	400.
Ch. Lomb.	147.50
Comptant	422.50
3 % ex-cou.	67.
5 %	103.40
4 1/2	96.
Ville 1869	365.
1871	355.
Act. Unast	640.
Obl. 3 % Est.	316.
Lyons	321.
Midi	315.
Orientaux	320.
Vendée	184.
Russie 4 %	180.
(Sud)	76.
En Banque	77.
3 % Espagn.	10
4 %	10 1/8
5 % Turc	8 1/8
6 % Péru.	45
Egypte 1873	145

Roubaix-Tourcoing

ET LE NORD DE LA FRANCE

Voici le mouvement de la Condition publique de Tourcoing pendant le mois de mars dernier.

	Cotis	Poids
Laines peignées	7014	8,933,318 k.
Laines filées	661	58,560 (400)
Bonasses.	72	9,572 (50)
Cotonnes.	380	38,803 (100)
Poids total.		916,833 k.

Mouvement du mois correspondant de l'année précédente.	885,114	716
Différence en plus.	21,739 k.	184

On lit dans la Gazette de Tourcoing : Le nouveau patronage de la Croix-Rouge a été inauguré, hier. C'est M. le doyen de St-Christophe qui a présidé à la cérémonie ; il était accompagné de MM. Leblanc, principal du Collège, Duclombier professeur et Croez, vicaire de St-Christophe.

Partis processionnellement de l'église de la Croix-Rouge, les jeunes gens au nombre de 250 à 300 se sont rendus au nouvel établissement, bannière en tête, suivis d'un grand nombre de personnes. Ils ont été reçus par M. le curé de la Croix-Rouge dans l'une des grandes salles. Le vénérable prêtre leur a adressé une petite allocution dans laquelle, il leur recommandait l'assiduité. Après leur avoir détaillé toutes les distractions qu'ils pourraient trouver au patronage, il constata que tout jeu d'argent sera formellement défendu.

C'est M. Dedoncker, vicaire de la Croix-Rouge, qui a pris la direction du patronage, placé sous le vocable de St-Joseph.

L'établissement est beau, spacieux, bien aéré, l'endroit est des plus heureusement choisis. On y remarque deux vastes salles, pouvant recevoir 500 personnes environ; deux cours, de 1,500 mètres de superficie, sont disposées pour les récréations. Le patronage est partagé en deux divisions.

Un accident dont les suites ont été peu graves s'est produit samedi vers 5 heures du soir, dans la rue du Grand-Chemin, sur la porte de la maison Goupil.

Afin de faire rentrer une calandre chargée plusieurs employés s'étaient mis à pousser aux roues, entr'autres un jeune homme âgé de 15 ans, nommé Achille Bogard. Pendant l'opération, la cheville ouvrière qui relie les deux parties du véhicule, perdit son écrou et sortit ; de sorte que le train de derrière se détachait fil bascule sur les personnes qui poussaient. Dans ce mouvement, le jeune Achille Bogard se trouva avoir la jambe droite prise sous une roue.

Il en résultait, depuis le genou jusqu'à la cheville une longue ecchymose ; les chairs furent très-froissées. M. Diègne pharmacien, appelé, s'empressa de donner les premiers soins au blessé sur lequel il ne constata aucune lésion grave.

La police a trouvé hier soir, sur un trottoir de la rue de l'Herminette, un malheureux inconnu, dans le plus déplorable état.

Un grand rassemblement s'était formé autour de lui, et l'inconnu, couché sur le trottoir, avec une large blessure à la tête, ne faisait aucun mouvement. Un agent, l'ayant relevé, l'interrogea, mais il ne fit aucune réponse et se laissa tranquillement conduire au poste, sans paraître avoir conscience de la situation.

Il paraît que ce malheureux est idiot, et qu'il était tombé sur l'angle du trottoir.

Dans sa dernière audience, le tribunal de simple police de Tourcoing a prononcé 26 condamnations comprenant 24 jours de prison et un total de 88 francs d'amendes, pour les contraventions ci-après :

- Ne pas avoir affiché ostensiblement le tarif de prix des places dans l'intérieur d'un véhicule. 2
- Défaut d'échenillage. 1
- Avoir trotté avec une voiture non suspendue. 1
- Abandon de voiture sur la voie publique 2
- Infraction à la police des cabarets. 2
- Ivresse manifeste. 2
- Ivresse manifeste et tapage nocturne. 1
- Ivresse manifeste et violences. 1
- Tapage nocturne. 1
- Infractions simples. 1
- Tapage injurieux et violences légères. 2
- Avoir laissé couler des urines sur la voie publique. 1

Le ministre de la guerre vient de décider que la ration d'eau-de-vie distribuée précédemment aux troupes durant les chaleurs de l'été, serait remplacée par une indemnité en argent. Les troupes des régions du Nord recevront cette indemnité à partir du 15 juillet.

Dans sa séance du 28 avril, le 2^e conseil de guerre statué sur les affaires suivantes : Célestin-Alfred Louche, jeune soldat de la classe 1875 de la subdivision de Mézières, prévenu d'insoumission, a été condamné à six jours de prison.

Jules-Emile Ceron, réserviste de la classe 1868 de la subdivision de Lille, prévenu d'insoumission, a été condamné à six jours de prison.

La préservation des nids et des couvées d'oiseaux est d'une grande importance pour nos agriculteurs que ces utiles auxiliaires débarrassent de millions d'insectes nuisibles. Aussi M. le préfet vient-il, de rappeler, à MM. les

maires du département les dispositions légales qui interdisent la destruction et celles qui, dans le même but, défendent la divagation des chiens dans les campagnes.

La comitologie catholique vient d'ouvrir, à Lille, un concours de poésie, musique et peinture, à l'occasion du 50^e anniversaire de l'épiscopat du pape.

En poésie, les sujets de concours sont : un poème de 200 vers ou un chant populaire, ou une poésie lyrique sur le Pontificat de Pie IX. Le prix suivant le mérite des pièces, sera compris pour chacun de ces trois genres, entre 500 francs avec médaille de vermeil et 200 francs avec médaille de bronze. Mentions honorables de 100 francs.

En musique on met au concours la musique, d'une cantate en l'honneur de Pie IX. Prix : 1,000 francs et médaille d'or. Prix supplémentaires et mentions au besoin.

En peinture, on demande un tableau représentant le Pontificat de Pie IX. Prix : 1,500 francs et médaille d'or, 700 francs et médaille de vermeil.

Pour la chronique locale, G. Baudelot

Les journaux du Pas-de-Calais donnent de nouveaux détails très-intéressants sur l'arrestation de l'ameux Tronnet dont l'évasion de la prison de Boulogne a fait grand bruit dans nos contrées.

Le 22 avril, vers une heure de l'après-midi, une journaliste de Wisques, Mme Flanchel, vint prévenir le garde champêtre, puis le maire de cette commune que Tronnet se trouvait au cabaret Avelanch. En se rendant à cet établissement, le maire et le garde champêtre rencontrèrent d'incognito dans les allées lui parurent suspectes attirer son attention déjà mise en éveil par le récit de la femme Flanchel, il le pria de lui présenter ses papiers. Après un instant d'hésitation, celui-ci lui remit différents papiers, que le maire examina, et qu'il lui rendit, en lui disant qu'il pouvait continuer sa route.

Au même instant arrivait le garde-champêtre, accompagné du fils du maire et de son propre fils, jeunes gens dans la force de l'âge. « Comment ! vous le laissez échapper ? s'écria le garde-champêtre. A qui avait-il prononcé ces paroles que Tronnet, car c'était bien lui, rapie comme le diable, se débarrassa d'un paquet et d'un parapluie qu'il portait, et se précipita dans la rue en sautant à travers champs.

Les quatre hommes se mettent à sa poursuite, mais les jeunes gens ont bientôt laissé loin derrière eux le maire et son garde ; ils gagnent de l'avance sur Tronnet que ses vêtements, écartés par les vents du nord, le salient, le saisi; mais Tronnet aperçut un bois devant lui; c'est le salut ! il redoubla d'efforts, jeta bas sa veste de velours, qui l'empêchait de marcher.

Un couvreur de Tatinghem, Charles Leroy, qui se trouvait à une lutte désespérée, entend les cris de Deroix et d'Averchani, il s'élança pour barrer le chemin à Tronnet. Celui-ci ramassa une pierre et en menaça le nouveau venu dans l'intention de le tuer. Le couvreur se sauva, mais le maire et le garde-champêtre, entend les cris de Deroix et d'Averchani, ils se précipitèrent à sa poursuite, mais le nouveau venu dans l'intention de le tuer, le menaça et le força de se retirer dans un coin de la rue.

Les jeunes gens arrivent au même instant, pour prêter main-forte au courageux Leroy. Ils s'attendaient à une lutte désespérée. Mais Tronnet considérant que toute résistance serait inutile, extenué d'ailleurs de fatigue, se laissa assis sans résister et conduire au cabaret Baras, à Longuenesse, où il fut gardé à vue jusqu'à l'arrivée de la gendarmerie.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 avril. — Edouard Pauwels, rue Magenta, 26. — Antoinette Ost, rue du Moulin. — Adèle Vanacker, rue des Longues-Haies. — Octave Verbrugghe, rue de la Paix. — Henri Delhaye, Grande-Rue, cour du Petit Parc. — Maurice Vanheesche, rue du Chemin-de-Fer, 90. — Léandre Guns, rue des Longues-Haies. — Eléonore Richomme, rue Maulat. — Georges Mangin, place de l'Abattoir, 28. — Prosper Lauzeys, rue de la Lys, cour Batterie, 8. — François de Pels, rue de la Paix. — Marie Vandercruyssen, rue Magenta, 8.

Du 28. — Elodie Deraerd, rue d'Alouette, cour Lambin, 3. — Charlotte Faques, rue Daubenton, 45. — Charles Gresser, rue de Soubias, 28. — Charles Pollez, rue Daubenton, 45. — Marie Deroix, rue de la Paix. — Zélie Lombart, rue de la Guinguette, 30. — Cécile Petit, rue de Lannoy, 61. — DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 27 avril. — Blanche Desbarboux, 9 mois, rue Ar-bimède. — Achille Crignon, 42 ans, rue Saint-Georges, cour Roussel, 2. — Stéphanie Bourgeois, 43 ans, ménagère, rue des Anges. — François Boutry, 42 ans, tisserand, rue Magenta, 32. — Henri Seignour, 1 an, 4 mois, rue de Lannoy, 175. — Frédéric Schau, 32 ans, 11 mois, menuisier, rue de la Paix. — Pauline Decker, 1 an, 3 mois, rue de l'Ermitage, cour Billau, 13.

Du 28. — Marie Horent, 35 ans, ordonnance, sentier du Ballon, fort Leleuvre, 52. — Pierre Delencu, 65 ans, 7 mois, Hôtel-Dieu. — José Dumez, 2 mois, rue de la Paix, 40. — François, 176. — Sophie Couvreur, 59 ans, marchande, rue St-Vincent-de-Paul, 41. — Auguste Calais, 52 ans, 4 mois, fabricant de cylindres, rue du Collège, 10. — Truffaut, présent sans vie, rue de Blanchemaille, 43. — Lorian, présent sans vie, canton de Barbicourt.

MARIAGE du 28 avril. — Jacques Vard, 32 ans, employé de commerce et Coralie Seys, 32 ans, cuisinière.

Etat-civil de Tourcoing. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 28 avril. — Hermance Vandenberghe, au sentier de Roncq. — Léon Lemaire, rue des Parvains. — Florine Delmasure, rue de Tournai. — Ivone Dehem, rue du Casino. — Ernest Cau, rue des Nonnes. — Gabriel Gatteau, rue Saint-Pierre. — Charles Delcroix, rue des Molles-Brigues.

Du 29. — Marie Tanghe, rue de Turenne. — Julien Depepe, au pont de Neuville. — Henri Pollet, au sentier de Roncq. — Irma Couvreur, rue du Mont-Léon. — José Dumortier, rue de Ménil. — Germaine Madrick, au Grand-Faisir. — Julien Petit, rue du Haze. — Marguerite Vandendriessche, à la Croix-Rouge. — Edmond Baillez, au sentier de Roncq. — Marguerite Aimey, à l'Épine. — Paul Benquet, rue du Sentier. — Jules Houzet, au chemin des Carriers. — Henri Petit, rue de la Haute-Voie.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 28 avril. — Adolphe Lerno, 1 an 1 mois, rue Saint-Pierre, 61. — Louis Lemaire, 44 mois, rue Saint-Pierre, 31. — Charles Deberghe, 7 mois, aux Pilaillamps. — Maximilien Lemaire, 40 ans, époux de Marie Beque, au Pont de Neuville. — Du 29. — Joseph Dusolier, 5 mois, rue du Niot. — Dacie Duchesne, 2 ans 2 mois, à la Croix-Rouge.

MARIAGES du 28 avril. — Louis Milan, 24 ans, cordonnier, et Léonie Flament, 21 ans, sans profession.

CONVOIS FUNÉRAIRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille POLLET-CUVELIER, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de GERMAIN-GERARD-MARIE-JOSEPH POLLET, décédé à Roubaix, le 29 avril 1877, à l'âge de 1 an et 9 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et messe d'ange solennels qui auront lieu le mardi 1^{er} mai 1877, à 9 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 10.

Les amis et connaissances de la famille CALAIS-WACRENIER, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur AUGUSTE CALAIS, décédé à Roubaix, le 28 avril 1877, dans sa 53^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et messe d'ange solennels qui auront lieu le mardi 1^{er} mai 1877, à 9 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue du Collège, 10.

Les amis et connaissances de la famille DUPONCHELLE-PHILIPPART, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-BAPTISTE DUPONCHELLE, veuf de Dame CAROLINE PHILIPPART, décédé à Roubaix, le 29 avril 1877, dans sa 82^e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et messe d'ange solennels qui auront lieu le mercredi 2 mai 1877, à 9 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — Les vigiles seront chantées le mardi 1^{er} mai 1877, de 7 heures à 9 heures, à la maison mortuaire, rue du Bois, 4.

Les amis et connaissances de la famille HEYNDRIKX-BOSSUT, qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur JEAN-EMILE HEYNDRIKX, décédé à Roubaix, le 30 avril 1877, à l'âge de 1 an et 3 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de vouloir bien assister aux convois et messe d'ange solennels qui auront lieu le mercredi 2 mai 1877, à 10 heures 1/2, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'Assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 38.

Un obit solennel du mois sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 2 mai 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame EUGÈNE DUPONTAIN, épouse de Monsieur EMILE DUPONT, décédé à Roubaix, le 27 mars 1877, à l'âge de 41 ans et 6 mois. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église paroissiale de Saint-Étienne, à Roubaix, le mardi 1^{er} mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS FOURLINNE, décédé à Roubaix, le 2 novembre 1867, dans sa 37^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mercredi 2 mai 1877, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur LOUIS DEVEUGLE, décédé à Roubaix, le 24 mars 1877, dans sa 60^e année. — Les personnes qui, par obit, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

LETTRES MORTUAIRES ET OBITS. — Imprimerie Alfred Reboucq. — Avis gratuit dans les deux éditions du Journal de Roubaix, dans la Gazette de Tourcoing (journal quotidien).

Cours public de Chimie.

Des cours — composition — précédés de conversations — sur le chimie — de l'aluminium des oxides et de ses applications.

Éclogique

Avant-hier, M. Norbert Leclercq, cabaretier, à Mouscron, revenant de Evreux, vers huit heures et demie du soir, lorsqu'il se trouvait sur la route, fut assailli par dix individus, qui se jetèrent sur lui, le rouèrent dans un fossé bordant la route, et lui enlevèrent quatre francs, que contenait une poche de son gilet; l'opération terminée, ils le laissèrent dans le fossé et disparurent. Les auteurs de cette agression sont restés inconnus.

Faits Divers

L'HISTOIRE RENVERSEE. — Au cours de sa plaidoirie dans l'affaire Casagnac, il est échappé à M^e Lachaud la curieuse phrase qu'on va lire :

« Faisons comme faisait une grande ville de l'ANTOINETTE, s'est écrié l'orateur. Il avait aussi des partis divers, des passions populaires, des hommes qui étaient ennemis d'autres hommes; mais il y avait par dessus tout des patriotes, et quand le CANON GRONDAIT, quand la foudre s'avançait, on ne discutait plus, on ne s'occupait que du salut de la patrie. »

Et nous, pauvres naïfs, qui nous figurions benoîtement que l'artillerie avait fait sa première apparition à la bataille d'Azincourt, en plein quatorzième siècle !

Encore une illusion qui s'en va avec bien d'autres ! Un fantasiste ne s'aviserait-il pas de nous démontrer l'autre jour, qu'au temps d'Auguste, la poudre existait déjà. « Eh oui, nous disait-il, tous les historiens ne vous répètent-ils pas que la belle Cléopâtre était pleine d'artifices. »

Le Herald de New York, du 11 avril, raconte la découverte d'une machine infernale, faite à la douane, dans un tonneau de vin.

Les employés de la douane examinèrent des pièces de vin arrivées par le steamer Fritia, de la ligne hambourgeoise. Lors qu'ils jaugèrent une de ces caisses, ils rencontrèrent une résistance tout à fait inusitée. Ils vidèrent le tonneau et y trouvèrent, après avoir pris des précautions inaccoutumées pour l'en extraire, une petite boîte en fer blanc hérissée de pointes de cuivre et contenant de la dynamite, en quantité suffisante pour faire sauter une maison.

Voilà encore un nouveau mystère. Par qui a-t-il été expédié ce tonneau ? dans quel but a-t-il été mis à bord du steamer Fritia, comis d'avoir périé à Mosé, l'année dernière ? C'est été un affreux malheur, car ce navire contenait 272 passagers, sans compter l'équipage.

VARIÉTÉS

Les diamants de la couronne de France

On dit que les diamants de la couronne figureront à notre prochaine grande Exposition.

Qu'on va construire un pavillon spécial pour leur donner asile, et les mettre efficacement à l'abri de la convoitise de messieurs les voleurs.

Nous ne pensons pas que le bruit qui court soit bien fondé.

De quelques précautions que l'on s'entoure, il nous semble dangereux, téméraire, de mettre ainsi en évidence et à la portée d'une main coupable, une valeur de plus de quarante millions.

Ce serait tenter bien gratuitement la cupidité de certaines gens, qu'un coup audacieux pourrait ne pas effrayer.

La nouvelle qui se propage, cependant, nous donne l'occasion de parler aujourd'hui des Diamants de la Couronne. Nous profiterons de la circonstance qui nous est offerte pour entretenir nos lecteurs d'un sujet intéressant.

Cette collection de diamants est excessivement belle. Quelques-unes des pierres qui la composent ou qui la composaient autrefois ont une histoire qui mérite d'être recueillie. Il est dans notre intention de nous attacher à la faire.

C'est sous le règne de Philippe-le-Bel qu'il est fait, pour la première fois, mention des joyaux de la couronne de France.

Le trésorier du roi, Michel de Bourdène, dans un inventaire par lui dressé « des choses appartenant à la Chambre du Roi » nous apprend que Philippe-le-Bel acheta, en 1307, de l'orfèvre Lorrain-Deschamps, « 26 grosses perles, un rubis-balays, une fleur de lys en saifir, puis un hanap d'or à émaux semés d'émeraudes, de perles et de rubis, pour être ajouté à ses joyaux de la couronne. »

Michel de Bourdène ne nous fait pas connaître, par exemple, à quelles